

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

LIVRET n°1

Spécialité Danse

Conservatoire à Rayonnement Départemental

-
Edition 2025/2026

SOMMAIRE

Introduction	p.5
I) Offre de formation du département danse	p.6
1. Présentation générale de l'offre de formation	p.6
2. Détails par type d'offre de formation	p.6
3. Schéma de l'offre de formation danse	p.8
II) Contenus d'enseignement et objectifs pédagogiques	p.9
1. <i>Parcours Éveil - Initiation</i>	p.9
2. <i>Parcours études en danse classique et danse jazz</i>	p.11
a) <i>Cycle 1</i>	p.11
b) <i>Cycle 2</i>	p.13
c) <i>Cycle 3</i>	p.16
d) <i>Cycle Menant au Diplôme National (CMDN)</i>	p.17
e) <i>Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)</i>	p.19
3. <i>Parcours programme (classique et jazz)</i>	p.20
4. <i>Parcours ouverture</i>	p.21
5. Ateliers	p.21
6. Stage et accompagnements ciblés	p.21
III) Évaluation et orientation	p.22
1. <i>Parcours d'éveil – initiation</i>	p.22
2. <i>Parcours études</i>	p.22
a) Évaluation continue	
b) Évaluation mi-cycle	
c) Examen terminal (cycle 1 à 3)	
3. <i>Cycle Menant au Diplôme National d'Études de Danse (CM-DNED)</i>	p.25
4. <i>Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)</i>	p.27
5. <i>Parcours programmes, ouverture et ateliers</i>	p.27
IV) Enseignements complémentaires et ateliers	p.28
1. Enseignements complémentaires	p.28
2. Ateliers (Pilates, Breakdance)	p.29

Introduction

Le département danse, par la diversité de l'offre d'enseignement qu'il propose, est un lieu privilégié d'acquisition et de ressources du socle de compétences communes aux apprentis danseurs. Quels que soient les parcours de formation, la pédagogie du département danse transmet les connaissances et savoirs fondamentaux nécessaires au langage de l'interprète danseur. L'enseignement initial à l'art et à la pratique de la danse ouvre des horizons multiples. Partant de l'expérience motrice de tout un chacun, il organise des chemins d'appropriation de son corps ouvrant sur la maîtrise du mouvement, du sensible, de l'expression de soi et la mise en relation avec les autres.

En adéquation avec le projet d'établissement ainsi que le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé (sept. 2023), l'articulation du projet pédagogique du département danse s'inscrit dans une dynamique et une volonté de transversalité, d'élargissement des publics et de diversification des disciplines. La valorisation de la création chorégraphique, du patrimoine artistique et de la culture chorégraphique est un outil central pour l'apprentissage des différentes esthétiques.

Les pratiques dansées, au sein des spécialités « classique, contemporain et jazz », sont organisées autour de quatre axes pédagogiques : appropriation et apprentissage technique, relation à la musique, improvisation et culture chorégraphique. Le projet pédagogique a ainsi pour objectif de relier ces axes fondamentaux afin de les rendre indissociables et indispensables à une pratique complète. Les contenus utilisés doivent résonner à travers ces points essentiels et faire sens pour les élèves tout au long de leur formation. L'offre d'enseignement en danse s'organise pour l'essentiel collectivement grâce à des temps à la fois de structuration et d'expérimentation, permettant à l'élève d'ouvrir son espace personnel d'expression, de dépasser la vision qu'il a de lui-même et de franchir des paliers dans ses acquis.

Ainsi, cours, ateliers, modules, stages, représentations et projets viennent ponctuer le parcours de l'élève selon une logique de progression en vue de construire une pratique autonome et ouverte aux autres disciplines artistiques. La formation musicale du danseur et les cours accompagnés par le musicien permettent une appropriation corporelle et une maîtrise des différentes structures rythmiques. Elles encouragent à trouver une musicalité dans le mouvement et aident à la mémorisation et l'interprétation.

L'apprentissage de la danse trouve sa place à la fois comme temps de structuration, d'exploration, d'expérimentation et de création, en fournissant les clés d'une approche générale, transversale ouverte sur une culture chorégraphique large, permettant de former des danseurs émancipés, curieux et autonomes. À la fois danseurs et chorégraphes, ou musiciens accompagnateurs et compositeurs, les membres de l'équipe pédagogique du département Danse sont des pédagogues issus de cultures et d'horizons différents. Cette diversité complémentaire de formation et d'univers artistiques offre aux élèves la possibilité d'un enseignement riche et éclectique.

I. Offre de formation du département danse

1. Présentation générale de l'offre de formation

L'offre pédagogique du département danse se décline en différentes propositions de formation :

- *Parcours Éveil-Initiation*, pour les enfants de 4 à 7 ans ;
- *Parcours Études* structuré en trois cycles (cycle 1, 2 et 3) auxquels peuvent succéder les Cycles Menant au Diplôme National d'Études de Danse (CMDNED) et les Cycles Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) ;
- *Parcours Programme, Allégé ou Personnalisé*, en danse classique et danse jazz, pour les élèves quittant le *Parcours Études* à partir du cycle 2 ;
- *Parcours ouverture*, pour les adolescents (à partir de 11 ans) et les adultes ;
- *Ateliers thématiques* tel que le *Pilates* ou le *Breakdance*.

Nota : En fonction des projets particuliers (Examen d'Aptitude Technique (EAT), épreuve optionnelle du Bac, renforcement de la technique...), des ajouts de cours peuvent être proposés. L'ensemble de l'offre est consultable sur le site : <https://www.fabriquedesarts.fr/>

2. Détails par type d'offre de formation

- Pour tous les parcours et ateliers

L'article R.362-2 du code de l'éducation précise l'obligation pour les élèves de présenter, à chaque inscription, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication. La présentation de celui-ci revêt donc un caractère obligatoire.

- Pour le *parcours études* :

Les cycles du *parcours études* (cycles 1, 2 et 3) sont structurés en phases. Les notions de cycle et de phase ne sont pas liées strictement à l'âge des élèves. Le temps passé au sein d'un cycle peut varier. La progression des élèves au sein des cycles sera optimisée par une modulation prenant en compte les rythmes individuels d'acquisition. De plus, des temps d'enseignements dispensés en regroupement de phases favoriseront les échanges entre celles-ci, tout en renforçant la notion de cycle.

Les cycles constituent chacun un ensemble cohérent d'acquisitions qui s'appuie sur un socle général de compétences artistiques de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Les cycles délimitent également les différentes étapes de la formation et correspondent aux grandes phases de cursus scolaire. Le Schéma National d'Orientation Pédagogique (S.N.O.P.) établi par le Ministère de la Culture en définit les volumes horaires, la nature et répartition des enseignements ainsi que les orientations pédagogiques.

- Pour les *parcours Éveil - Initiation*

Les activités d'éveil et d'initiation n'incluent pas de techniques propres aux futures disciplines (classique – jazz – contemporain) enseignées. L'apprentissage des pointes est proscrit avant l'âge de 8 ans.

- Pour les *Parcours Programmes (allégé et personnalisé)*

Les *parcours programmes - allégés* ou *personnalisés* - permettent aux élèves ayant déjà acquis un certain niveau acquis (début de cycle 2 minimum) d'entretenir une pratique chorégraphique dans un nombre de cours hebdomadaires moins dense que celui du *parcours études*. Différents cas de figure sont possibles :

- Le *parcours allégé*, permettant à l'élève venant de *parcours études* de rester, au moins la première année, dans le groupe – phase où il était tout en allégeant le nombre de cours suivis.
- Le *parcours personnalisé*, où les types et niveaux d'enseignement suivis sont modulés selon les acquis antérieurs de l'élève.

Le *parcours programme* est accessible pour les élèves venant du *parcours études cycle 2* et *cycle 3*.

- Pour le *parcours ouverture*

Le *parcours ouverture* s'adresse à des adolescents, dès l'âge de 11 ans, ainsi que des adultes souhaitant débiter la pratique de la danse contemporaine à raison de deux cours par semaine.

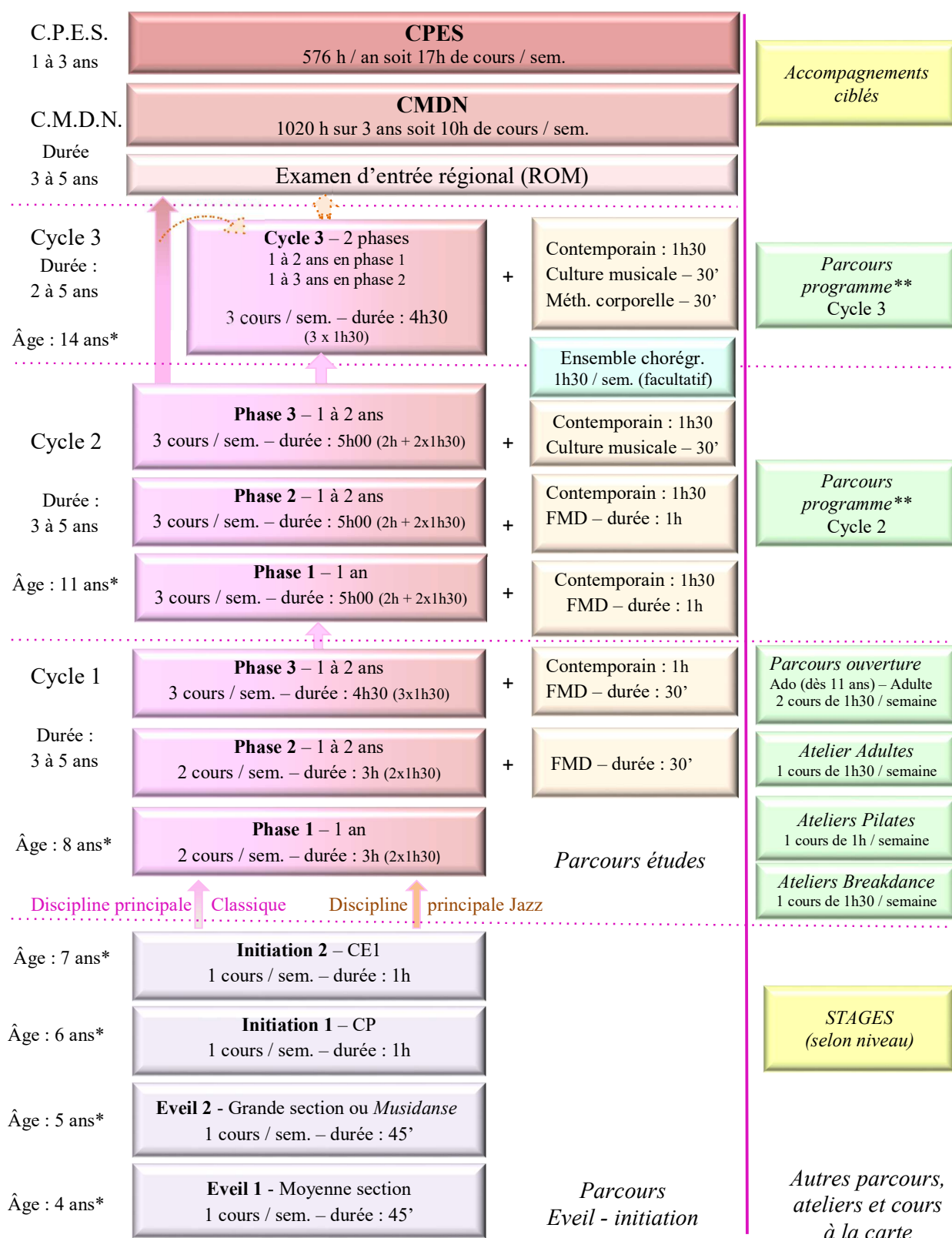
- Pour les *ateliers*

Les *ateliers hors-cursus* permettent une pratique chorégraphique dans un cours hebdomadaire unique. Ils sont toutefois d'une même exigence pédagogique en termes d'assiduité et d'investissement.

- Pour les *cours à la carte* (stage et accompagnements ciblés)

A la différence des parcours et ateliers détaillés ci-avant, les cours à la carte ne sont pas sur un cycle pluriannuel de formation mais répondent à une logique d'acquisition ciblées dans un temps limité (une ou plusieurs séances). Ils répondent à une tarification spécifique adaptée à la configuration des cours délivrés.

3. Schéma d'organisation de l'offre de formation danse



* Âge indiqué : au plus tard le 31 décembre de l'année en cours

** Soit parcours allégé, soit parcours personnalisé. Soumis à validation d'un contrat d'étude.

II. Objectifs pédagogiques et contenus d'enseignement

1. *Parcours Éveil-Initiation*

Éveil

Le parcours Éveil, d'une durée de 2 ans structurée en 2 phases, est accessible dès 4 ans (au 31 décembre de l'année en cours). Le volume horaire hebdomadaire est de 45 minutes.

- Objectifs pédagogiques :
 - Éveil de la perception, de la créativité, de la sensibilité artistique et de l'imaginaire ;
 - Approche sensorielle (écoute, toucher, regard et proprioception) ;
 - Approche du schéma corporel ;
 - Mise en état de danse et concentration.

- Contenus d'enseignement :
 - Exploration des fondamentaux de la danse : le corps, l'espace, le temps, le relationnel ;
 - Reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples en convoquant les connexions corporelles fondamentales ;
 - Mise en place de méthodologies d'apprentissage : observation, écoute, compréhension de consignes verbales simples ;
 - Mises en situations chorégraphiques, musicales, théâtrales ;
 - Découverte du spectacle vivant (rencontres avec les artistes en résidences et les programmations jeunes publics).

Musidanse

Alternative à l'éveil 2 Grande-Section (GS), *Musidanse* est un éveil transversal à la danse et à la musique, qui offre ponctuellement des rencontres musicales pour les danseurs, et des rencontres chorégraphiques pour les musiciens. Ces rendez-vous de 45 minutes permettent aux enfants une découverte musicale ou chorégraphique sous forme ludique, créative et sensorielle.

Initiation

Le parcours Initiation d'une durée de 2 ans structurée en 2 phases est accessible dès 6 ans (au 31 décembre de l'année en cours). Le volume horaire hebdomadaire est de 1h.

- Objectifs pédagogiques :
 - Découverte de la sensibilité artistique et de la créativité ;
 - Travail sensoriel et spatial ;
 - Approche des coordinations spécifiques à la danse.

- Contenus d'enseignement :
 - Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle, de la relation aux autres ;
 - Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux ;
 - Développement de méthodes d'apprentissage : observation, écoute, mémorisation ;
 - Découverte d'éléments de terminologie ;
 - Découverte du spectacle vivant et de la création jeune public ;
 - Sensibilisation aux esthétiques classique et jazz en vue de l'orientation en cycle 1.

Tableau récapitulatif *Parcours éveil - initiation*

Parcours	Âge*	Cours	Durée hebdomadaire
Éveil - initiation	4 ans	Éveil M.S.	45 minutes
	5 ans	Éveil GS ou Musidanse	45 minutes
	6 ans	Initiation 1	1h
	7 ans	Initiation 2	1h

* Âge indiqué : au plus tard le 31 décembre de l'année en cours

2) *Parcours études en danse disciplines classique et jazz*

a) *Cycle 1*

Le cycle 1, structuré en 3 phases, d'une durée de 3 à 5 ans, se décline tout au long du cycle en danse classique et jazz. La Formation Musicale du Danseur (FMD) vient compléter l'offre de formation dès le début de cycle en phase 2. La danse contemporaine ponctue l'enseignement sous forme de discipline associée dès la phase 3. Cette classe est accessible dès 8 ans (au 31 décembre de l'année en cours). Les volumes horaires hebdomadaires sont de 3h (phase 1) à 6h00 (phase 3).

- Objectifs pédagogiques :
 - Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique ;
 - Acquisitions d'éléments techniques de base dans l'esthétique ;
 - Découverte d'œuvres chorégraphiques ;
 - Découverte d'autres pratiques.
- Contenus généraux d'enseignement :
 - Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique ;
 - Acquisitions des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle ;
 - Découverte et sensibilisation à la danse contemporaine à partir de la 3^{ème} année ;
 - Mémorisation et interprétation de courts enchaînements ;
 - Ateliers : approches pratique et/ou théorique : culture chorégraphique, improvisation, composition, relation musique – danse, anatomie ;
 - Formation musicale du danseur (FMD) (30' hebdomadaire).
- Contenus détaillés d'enseignement, par phase :

Début de cycle :

- Apprentissage des bases techniques et esthétiques, dans la coordination, la musicalité, la qualité et le plaisir du mouvement dansé ;
- Mémorisation d'éléments simples, de pas de base ;
- Improvisation et composition ;
- Formation Musicale du Danseur (FMD) ;
- Enseignements complémentaires : école du spectateur : 1 spectacle/an, 1 stage/cycle ou participation à plusieurs Master Class.

Milieu de cycle :

- Approfondissement de la phase 1 ;
- Découverte d'éléments simples d'adage, de rotation, de sauts et de pas de liaison ;
- Improvisation et composition ;
- Formation Musicale du Danseur (FMD) ;
- Enseignements complémentaires : école du spectateur : 1 spectacle/an, 1 stage/cycle ou participation à plusieurs Master Class.

Fin de cycle pour la dominante classique :

- L'utilisation des épaulements, orientations et directions se précise ;
- Le parcours est utilisé dès que possible ;
- Approfondissement et continuité du travail des éléments d'adage, de rotation, de sauts et de pas de liaison ;
- Improvisation et composition ;
- Exécution des pas dans leur tempo propre ;
- Maîtrise de la relation musique – mouvement, des orientations, de l'espace.

Fin de cycle pour la dominante jazz :

- Principe du poids du corps en rapport avec les appuis et le transfert de poids ;
- Conscience de la mobilité de la colonne vertébrale au travers des ondulations ;
- Combinaisons simples des pas de base de la danse jazz ;
- Principes de coordination, dissociation, segmentation et isolation ;
- Connaissance des positions spécifiques de la danse jazz ;
- Notion de Swing et de Groove dans le mouvement ;
- Atelier d'improvisation et de composition.

Pour les deux dominantes :

- Enseignements complémentaires : école du spectateur : 1 spectacle/an (au minimum), 1 stage/cycle et/ou participation à plusieurs Master Class ;
- Culture chorégraphique ;
- Initiation à l'anatomie ;
- Découverte et sensibilisation à la danse contemporaine : pratique technique, exploration d'une gestuelle non formelle ou non codifiée sous forme d'atelier d'improvisation, exploration de concept d'écriture et de notation en atelier de composition ;
- Formation musicale du danseur (FMD).

Tableau récapitulatif *Parcours études Cycle 1*

Parcours & cycles	Phase	Volume hebdomadaire	Détail des cours
1^{er} cycle Durée : 3 à 5 ans Âge min. : 8 ans*	Phase 1 Durée : 1 ans	3 heures	<ul style="list-style-type: none"> • 2 cours de 1h30 de discipline principale
	Phase 2 Durée : 1 à 2 ans	3 heures et demi	<ul style="list-style-type: none"> • 2 cours de 1h30 de discipline principale • 30 minutes de Formation Musicale du Danseur (FMD)
	Phase 3 Durée : 1 à 2 ans	6 heures	<ul style="list-style-type: none"> • 3 cours de 1h30 de discipline principale • 1h de discipline associée contemporain • 30 minutes de FMD

* Âge indiqué : au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

b) Cycle 2

Le deuxième cycle, structuré en 3 phases et d'une durée de 3 à 5 ans, poursuit la spécialisation en danse classique ou en danse jazz. La danse contemporaine s'inscrit en tant que discipline associée favorisant ainsi l'accès à une autre discipline chorégraphique et visant l'enrichissement des outils d'improvisation et de composition. La Formation Musicale du Danseur (FMD) avec un enseignement spécifique danse se poursuit jusqu'en milieu de cycle 2. Cette classe est accessible dès 11 ans. Le volume horaire hebdomadaire de cours est de 7h (phase 1 et 2) à 7h30 (phase 3).

- Objectifs pédagogiques :
 - Prise de conscience de la danse comme langage artistique ;
 - Familiarisation avec les œuvres chorégraphiques ;
 - Initiation à l'endurance et au surpassement de soi ;
 - Capacité à s'autoévaluer et à co-évaluer.
- Contenus généraux d'enseignement :
 - Approfondissement des acquis par reconnaissance et traitements divers des éléments de langage, enrichissement de la terminologie. Nouvelles acquisitions techniques et chorégraphique ;
 - Discipline complémentaire associée, danse contemporaine : 1h30/hebdomadaire ;
 - Approches d'éléments du patrimoine chorégraphiques et des répertoires, de la création contemporaine ;
 - Formation Musicale du Danseur, FMD : 1 heure hebdomadaire ;
 - Ateliers de 1h : approches pratique et ou théorique : culture chorégraphique, répertoire, improvisation, composition, relation musique – danse, anatomie – physiologie, AFCMD ;
 - Poursuite des liens avec la culture artistique et chorégraphique ;
 - Encouragements aux travaux personnels : composition personnelle, variation libre, recherche, exposé...
- Contenus détaillés d'enseignement par phase :

Début de Cycle :

- Développement de la technique et de l'expression artistique ;
- Développement de l'autonomie et de l'observation : analyse, autocorrection, transposition (D+G), mémorisation ;
- Improvisation et composition ;
- Culture chorégraphique et travail du répertoire ;
- Initiation à l'anatomie ;
- Enseignements complémentaires : école du spectateur : 1 spectacles/an (au minimum), 1 stage/cycle et/ou participation à plusieurs Master Class ;
- Pour la dominante classique : installation du travail de pointes (en fonction des prédispositions corporelles spécifique à cette pratique)
- Discipline complémentaire associée, danse contemporaine : 1h30 hebdomadaire ;
- Formation Musicale du Danseur, FMD : 1h/hebdomadaire jusqu'en milieu de cycle 2.

Milieu de Cycle

- Développement des amplitudes, de la résistance et de la précision ;
 - Réalisation d'un travail impliquant une sensibilité musicale, une interprétation, des éléments techniques réalisés dans l'amplitude, le parcours et la rapidité ;
 - Improvisation et composition ;
 - Sessions de culture chorégraphique, initiation à l'anatomie ;
 - Discipline complémentaire, danse contemporaine : 1h30 hebdomadaire ;
 - Examen de Formation Musicale Danseur et validation de l'U.E. ;
 - Échanges pédagogiques (dans le cadre de l'évaluation milieu de cycle) ;
 - Enseignements complémentaires : école du spectateur : 1 spectacles/an (au minimum), 1 stage/cycle et/ou participation à plusieurs Master Class.
- *Ajout pour la dominante classique :*
 - Approfondissement et évaluation de la technique des pointes (selon prédispositions corporelles spécifique : amplitude de mobilité de l'articulation de la cheville et cambrure du pied) ;
 - Apprentissage du parcours en manège.

Fin de cycle :

- Développement des amplitudes, de l'endurance et de la précision ;
 - Approfondissement de la technique et de l'expression artistique ;
 - Réalisation d'un travail impliquant une sensibilité musicale, une interprétation, des éléments techniques réalisés dans l'amplitude, le parcours et la rapidité ;
 - Examen de la discipline complémentaire (danse contemporaine) ;
 - Improvisation et composition ;
 - 34 h annualisées de culture chorégraphique ;
 - 17 h annualisées d'anatomie - Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (futurs D.N.E.D.) ;
 - Modules d'AFCMD¹ (3 sessions au minimum sur deux ans) ;
 - Culture chorégraphique (3 sessions au minimum sur deux ans) ;
 - Enseignements complémentaires : école du spectateur : 2 spectacles/an (au minimum), 1 stage/cycle et/ou participation à plusieurs Master Class, participation aux projets du territoire et régionaux.
- *Ajout pour la dominante jazz :*
 - Renforcer la relation entre le poids du corps et les appuis ;
 - Affirmer la qualité du rapport au sol ;
 - Expérimenter les différentes contractions ;
 - Complexifier le travail de mobilité de colonne vertébrale ;
 - Aborder différentes formes de tours et de sauts ;
 - Appréhender différents types de chute, le travail de décalé et la prise de risque ;

¹ Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé

- Aborder la polyrythmie.

Poursuivre ses études de danse au-delà du deuxième cycle peut prendre plusieurs formes selon les objectifs poursuivis et le temps qu'il est possible ou que l'on souhaite y consacrer : *Cycle 3* ci-après, *Cycle Menant au Diplôme National (C.M.D.N)*.

Tableau récapitulatif *Parcours études Cycle 2*

Parcours & cycles	Phase	Volume hebdomadaire	Détail des cours
2^{ème} cycle Durée : 3 à 5 ans Âge min. : 11 ans*	Phase 1 Durée : 1 an	7h30	<ul style="list-style-type: none"> • 3 cours de discipline principale (1 x 2h + 2 x 1h30) soit 5h • 1h30 de discipline associée contemporain • 1h de FMD
	Phase 2 Durée : 1 à 2 ans	7h30	<ul style="list-style-type: none"> • 3 cours de discipline principale (1 x 2h + 2 x 1h30) soit 5h • 1h30 de discipline associée contemporain • 1h de FMD
	Phase 3 Durée : 1 à 2 ans	De 7h <i>(obligatoires)</i> à 10h <i>(en fonction de l'engagement et du projet de l'élève)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 cours de discipline principale (1 x 2h + 2 x 1h30) soit 5h <i>(+ 1h30 facultative)</i> • 1h30 de discipline associée contemporain • 30 minutes de culture musicale • <i>Ensemble Chorégraphique</i> (facultatif)

c) Cycle 3

D'une durée de 2 à 5 ans, le cycle 3 permet aux élèves de poursuivre leur spécificité tout en se réunissant dans une pratique collective au sein de « l'Ensemble Chorégraphique » du conservatoire. Ce cycle est construit autour de l'objectif de la continuité des apprentissages à travers le décloisonnement des disciplines, le développement de projet personnel dans l'affirmation de sa singularité et la rencontre avec les intervenants extérieurs pour une découverte du sensible, du répertoire et de la création. Cette classe est accessible dès 14 ans, le volume horaire hebdomadaire est de **7h30**.

- Objectifs pédagogiques :
 - Capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique amateur ;
 - Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation ;
 - Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques ;
 - Développement de l'endurance et approche de la virtuosité.

- Contenus généraux d'enseignement :
 - Approfondissement des acquis technique et chorégraphique dans la discipline choisie ;
 - Approfondissement dans une discipline complémentaire ;
 - Expérience de la création et de la pratique scénique ;
 - Maîtrise de la technique, renforcement de la virtuosité, utilisations multiples de l'espace, des dynamiques, des nuances, des contrastes ;
 - Approches institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur chorégraphique ;
 - Rencontres avec le théâtre, l'histoire de l'art dont la musique, les arts plastiques ;
 - Travaux personnels et collectifs ;
 - 34 h annualisées de culture chorégraphique + 17 h annualisées d'anatomie – AFCMD ;
 - Enseignements complémentaires : école du spectateur : 1 spectacles/an (au minimum), 1 stage/an et/ou participation à plusieurs Master Class ;
 - Pratique de l'*Ensemble chorégraphique* avec découverte des processus d'écriture, de création, des œuvres du répertoire, développement d'outils de composition, mise en situation publique avec pratique scénique soutenue et rencontres avec le milieu professionnel artistique.

Tableau récapitulatif Parcours études Cycle 3

Cycle	Cours	Volume hebdomadaire	Durée hebdomadaire
3^{ème} cycle Durée : 2 à 5 ans	Phase 1 Durée : 1 à 2 ans	7h30 (obligatoires) à 10h30 (en fonction de l'engagement et du projet de l'élève)	<ul style="list-style-type: none"> • 4h30 (3 x 1h30) discipline principale • 1h30 de discipline associée • 30' module de méthodologie corporelle • 30' de culture musicale • 1h30 Ensemble chorégraphique
	Phase 2 Durée : 1 à 3 ans		

d) Cycle menant au Diplôme National (CMDN)

Organisée par le Réseau Occitanie Méditerranée (ROM) regroupant les conservatoires de Perpignan Méditerranée Métropole, Nîmes, Béziers Méditerranée et Carcassonne Agglo, le Cycle Menant au Diplôme National d'Études de Danse (CMDNED) est destiné aux élèves visant l'acquisition de connaissances et compétences chorégraphiques soutenues et globales.

Le CMDN, d'une durée de 3 ans à 5 ans, propose une pratique scénique soutenue avec « *L'Ensemble Chorégraphique* » du conservatoire, la participation aux projets artistiques locaux et régionaux. Cette classe est accessible dès 14 ans sur examen d'entrée régional au sein du ROM. Son volume horaire hebdomadaire est de 10h en moyenne, avec des modules et à répartir dans l'année avec le ROM (cf. contenus généraux). Ces classes mènent au Diplôme National d'Études de Danse (DNED) en vue d'une validation dans deux options distinctes : *Interprétation chorégraphique* et *Humanités chorégraphiques*.

Le Diplôme National (DNED), sera l'équivalent de l'admissibilité à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) permettant d'entrer en formation au Diplôme d'État (DE) de professeur de danse dans un Pôle Supérieur ou Centre habilité à délivrer le Diplôme d'État, puis d'être dispensé de l'UV technique.

- Objectifs pédagogiques :
 - Visée artistique en tant que projet d'accomplissement personnel avec un objectif de professionnalisation ;
 - Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation ;
 - Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées ;
 - Développement de l'endurance, de l'écoute collective et de la virtuosité.

- Contenus généraux d'enseignement :
 - Apprentissages et maîtrises des acquis techniques dans la discipline choisie ;
 - Apprentissage dans une discipline complémentaire ;
 - Pratiques créatives 1 : exploration et approche des œuvres du répertoire ;
 - Pratiques créatives 2 (volume horaire de 34h) : travail de composition personnelle, appropriation d'extraits du répertoire, laboratoire de travail collectif ;
 - Méthodologies corporelles (volume horaire de 17h) : AFCMD, notation du mouvement, analyse Labanienne ;
 - Culture Chorégraphique (volume horaire de 34h) : tenue d'un journal d'explorations chorégraphiques pour un travail de réflexions, d'analyses des styles, d'œuvres, de formats chorégraphiques ;
 - Enseignement(s) facultatif(s) : possibilité d'une initiation à la pratique vocale, au jeu d'acteur en vue du DNED en option Interprétation Chorégraphique et un approfondissement d'un système de notation, d'une initiation à la composition par ordinateur, à la scénographie en vue du DNED option Humanités Chorégraphiques.

Maquettes pédagogiques du CMDN	
Volume horaire obligatoire : 340 h / an soit 1020 h sur l'ensemble du cycle	
a) Pratique discipline principale (discipline classique ou jazz)	[153 heures / an]
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Discipline principale</i> : 4 h 30 hebdomadaires, à raison de 3 cours de 1h30 <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : Construire une capacité de déploiement corporel dans l'espace, une précision d'exécution des mouvements, un respect des dynamiques, des nuances, au service d'une qualité d'investissement dans le mouvement.</p>	
b) Pratique discipline complémentaire (contemporain)	[51 heures / an]
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Discipline complémentaire</i> : 1 h 30 hebdomadaires, sur un seul cours <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : cette pratique différente de la discipline principale permet à l'élève une ouverture sur une autre expérience dansée.</p>	
c) Pratiques créatives	[85 heures / an]
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pratique créative 1</i> : 1 h 30 hebdomadaires, sur un seul cours [soit 51 h / an] <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : découverte et mise en œuvre des protocoles et méthodes référencées d'improvisation et de composition et leur lien avec la dimension musicale, à explorer la notion de styles par des approches « à la manière de » ou à traverser des extraits du répertoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pratique créative 2</i> : 34 h sur l'année, en cours hebdomadaire ou format stage / module <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : mise en œuvre d'une ou plusieurs expériences de composition individuelle ou collective ou d'appropriation d'extraits de répertoire.</p>	
d) Méthodologies corporelles (<i>ouvert aux élèves de théâtre et musique</i>)	[17 heures / an]
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Méthodologies corporelles</i> : 17 h sur l'année, en cours hebdomadaire (30') <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : accompagnement de l'élève dans la connaissance, la construction et l'écoute de son corps en lien avec sa pratique dansée. Il comprend un volet théorico-pratique correspondant à l'identification des grands principes d'organisation du mouvement et un volet d'immersion dans des méthodes de soutien corporel.</p>	
e) Culture chorégraphique	[34 heures / an]
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Culture chorégraphique</i> : 34 h / an sur l'année ou en format atelier / stage (hors présence aux spectacles) <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : acquérir ou consolider des points de repère en histoire de la danse avec une capacité d'analyse des styles, œuvres, formats chorégraphiques. Il comporte une sensibilisation aux méthodes de notation du mouvement en usage en France, notamment la mise en relation avec une partition.</p>	
f) Enseignements facultatifs	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un ou plusieurs cours possibles à choisir dans l'établissement, possiblement dans une autre spécialité artistique. <p><u>Objectifs pédagogiques</u> : cet enseignement facultatif peut soit servir à renforcer une discipline en vue de la CPES ou d'une orientation professionnelle (2nde discipline complémentaire, répertoire), soit permettre une ouverture artistique (pratique vocale, jeu de l'acteur,)</p>	

e) Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)

▪ Généralités :

Comme pour le CMDN, le Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) est organisé par un réseau conventionné de conservatoires : le Réseau Occitanie Méditerranée (ROM) regroupant les conservatoires de Perpignan Méditerranée Métropole, Nîmes, Béziers Méditerranée, le Grand-Narbonne et Carcassonne Agglo.

Ce cycle s'origine dans l'article 53 de la Loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, du 07 juillet 2016. Le décret du 2 mai 2017 et l'arrêté du 5 janvier 2018 viennent fixer les conditions d'agrément et leur mise en œuvre par le Ministère de la Culture. Le ROM a été agréé par l'Etat (Préfecture de Région Occitanie) en date du 1er septembre 2020 pour une durée de 5 ans pour l'ensemble des disciplines chorégraphiques (classique, jazz et contemporain²).

Le Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) en danse est ouvertes aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour objectif la préparation aux concours d'entrée de l'enseignement supérieur (CNSMD de Paris et Lyon, CNDC d'Angers, ESDC Cannes, ESDM Marseille, pôles supérieurs régionaux, écoles supérieures privées reconnues par l'état ou à l'étranger...) et de ce fait, ne conduisent pas à l'obtention d'un diplôme.

Néanmoins, pour les élèves souhaitant acquérir un diplôme (notamment en vue de préparer un Diplôme d'État d'enseignant de danse), la délivrance du Diplôme National d'Études de Danse (DNED) est possible pour les étudiants qui valident les diverses unités d'enseignement. Ce diplôme national peut être obtenu en cours de formation ou à la fin de ce cycle CPES.

Nota : le DNED correspond à une équivalence d'admissibilité à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) permettant par la suite d'entrer en formation au Diplôme d'Etat (DE) de professeur de danse dans un pôle supérieur ou centre habilité à délivrer, puis être dispensé de l'UV technique.

- Conditions d'accès : le CPES est accessible sur examen d'entrée, organisé par le Réseau Occitanie Méditerranée (ROM). Une lettre de cadrage du réseau, mise à jour pour chaque session d'entrée, est disponible sur le site : <https://www.fabriquedesarts.fr/>
- Organisation de la scolarité : ce cycle a une durée globale de 1 à 4 ans, avec un minimum de 576 heures d'enseignement (cours hebdomadaires et sessions) par année scolaire. Si la majorité des enseignements à lieu dans l'établissement d'origine, certaines unités d'enseignement sont organisés en lien avec un autre établissement du réseau et peuvent conduire l'élève (ou l'étudiant) à se déplacer.

² Le C.R.D. de Carcassonne Agglo peut préparer aux disciplines Classique et Jazz. Le contemporain est au C.R.D. de Nîmes et sur le C.R.R. de Perpignan Méditerranée Métropole.

- Âge de référence : il n'y a pas de limite d'âge pour l'inscription en CPES, même si l'on peut considérer que celui-ci est à priori destiné à des élèves âgés de 15 à 20 ans en priorité, ce qui n'exclut évidemment pas l'admission de candidats plus âgés ou plus jeunes.

Bourses : Les élèves bacheliers peuvent bénéficier du statut étudiant (bourses du CROUS). Les élèves non bacheliers peuvent prétendre à des bourses d'études (DRAC).

Maquette pédagogique CPES Danse (ROM)

		Temps Hebdo	Heures annualisées	Semaine / an	Evaluation	Commentaires
UE I	DISCIPLINES CHOREGRAPHIQUES					
I.1	Discipline principale : Danse classique ou contemporaine ou jazz <i>Atelier, répertoire</i>	11,5		32	Contrôle Continu	Etablissement d'origine
I.2	Discipline complémentaire : Danse classique ou contemporaine ou jazz	2		32	Contrôle Continu	
I.3	Prestations, spectacles scéniques, masterclass		20		Présentation de travaux, travail d'interprète, création...	Etablissement d'origine et/ou réseau
UE II	ENSEIGNEMENTS THEORIQUES COMPLEMENTAIRES					
II.1	Formation musicale en lien avec l'enseignement pratiqué	0,75		32	Contrôle Continu	Possibilité d'annualiser 24h/an. Au minimum 1 session (4h) en réseau sectorisé
II.2	Méthodologie corporelle (AFCMD, Méthode Alexander, Feldenkrais...)	0,75		32	Contrôle Continu	
II.3	Culture chorégraphique (repères historiques, analyses d'oeuvres et textes de références) en lien avec l'enseignement pratique, les répertoires travaillés et les spectacles vus	1		32	Contrôle Continu	Possibilité d'annualiser 32h/an. Au minimum 1 session (4h) en réseau sectorisé
UE III	PREPARATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
III.1	Spectacles (4, soit 16h pa an)		16		Présence aux spectacles	En réseau ou sur le territoire de l'établissement d'origine
III.2	Ateliers de connaissance des métiers et du milieu culturel		12		Présence aux ateliers et rapport	en réseau, ateliers/an
III.3	Stages d'immersion professionnelle (CCN, ISDAT, compagnie, CNSMD, CNDC...)		20		Présence aux stages	National, 1 stage min.
III.4	Suivi individuel (aide du projet de l'élève, préparation à l'entretien, inscription)		8		Livret de l'étudiant	établissement d'origine
	VOLUME ANNUALISE		76		76	
	VOLUME HEBDO	16		32	512	
	TOTAL GLOBAL				588	

3. Parcours programme (en danse classique et jazz)

L'intégration dans un *parcours programme*, qu'il s'agisse du *parcours allégé* ou du *parcours personnalisé* (cf. p.6 pour détails) est conditionnée par la formalisation d'un contrat écrit de formation, d'une durée d'un an renouvelable deux fois, soumis à avis de l'équipe pédagogique et à validation de la direction du conservatoire (cf. annexe).

Ce contrat définit les disciplines et cours suivis ainsi que les volumes horaires liés. L'ensemble de ces données est ainsi variable, s'adaptant à chaque projet personnel.

Bien que non diplômant et non soumis à examen terminal, les *parcours programme* partagent les mêmes contenus d'enseignements et objectifs pédagogiques que ceux du *parcours études*. Les cours suivis dans le *parcours programme* sont communs avec une partie de ceux du *parcours études*. Il est donc attendu des élèves en *parcours programme* la même assiduité et le même investissement qu'en *parcours études*.

4. Parcours ouverture (en danse contemporaine)

Le *parcours ouverture contemporain* constitue une offre alternative au *parcours études* pour les personnes (adolescents et adultes) commençant plus tardivement la pratique de la danse. Il se déploie à raison de deux cours par semaine, d'une durée de 1h30, sur plusieurs groupes en fonction des âges : *Ado 11-14 ans*³, *Ado 15-21 ans* et *Adultes* (dès 22 ans).

- Objectifs pédagogiques
 - *Parcours ouverture ados 11 - 14 ans* (contemporain)
 - Mise en place de savoirs être au service du collectif comme de l'individu ;
 - Recherche de l'autonomie de l'élève et gain de maturité ;
 - Développement de l'engagement corporel ;
 - Poursuite des apprentissages techniques fondamentaux
 - Mise en relation avec le spectacle vivant : sorties spectacle, rencontres et échanges avec des artistes professionnels.
 - *Parcours ouverture ados 15 - 21 ans* (contemporain)
 - Renforcement des enjeux techniques ;
 - Découverte de nouveaux éléments de langage ;
 - Développement de l'endurance corporelle et intellectuelle ;
 - Enrichissement d'un univers artistique personnel, expérimentation poussée de la composition, l'interprétation et la transmission ;
 - Mise en relation avec le spectacle vivant : sorties spectacle, rencontres et échanges avec des artistes professionnels.
 - *Parcours ouverture adultes* (dès 22 ans, contemporain)

Ce cours est accessible à toute personne adulte souhaitant avoir une pratique corporelle et artistique, sans prérequis de niveau, ayant une bonne condition physique. Le rapport au corps est privilégié au travers d'étirements, d'exercices de respiration, de renforcements musculaires, d'endurance. Le développement et le travail de la gestuelle artistique sont explorés sous forme de cours techniques qui assurent les pas de base ainsi qu'un atelier d'improvisation et de composition.

5. Ateliers

A la différence des parcours (*études* ou *programme*) dont l'enseignement se répartit en plusieurs cours par semaine, le format de cours en atelier offre la possibilité d'un seul cours par semaine sur une thématique particulière (*Breakdance* ou *Pilates* par exemple).

6. Stages et accompagnements ciblés

Il est aussi possible de suivre des enseignements uniquement sous forme de stages (cf. site de l'établissement pour détail de l'offre) ou de bénéficier, pour les personnes ayant déjà une solide formation, d'un accompagnement ciblé de quelques cours (perfectionnement, conseils), dans l'optique d'une audition professionnelle.

³ Pour les enfants plus jeunes, une dérogation est possible pour intégrer le groupe ado 11-14 ans, sur proposition de l'équipe enseignante et validation de la direction.

III) Évaluation et orientation

L'évaluation permet à la fois à l'élève de se situer dans son parcours, à l'équipe enseignante d'évaluer les contenus d'apprentissage et le parcours de chacun et, le cas échéant, aux parents d'accompagner leur enfant dans sa pratique. Ceci, afin d'orienter chacun des élèves dans les cursus ou parcours le plus adapté à son bien-être et à sa progression.

1. Parcours d'éveil - initiation

Le parcours d'éveil - initiation fait l'objet d'un simple suivi littéral sous forme d'un bulletin semestriel faisant état des progrès de l'enfant dans les différents domaines explorés lors de ses apprentissages. Des ouvertures sur cours permettent aussi des temps d'échange entre les enseignants et les familles. A l'issue du niveau d'initiation 2 (CE1), les élèves ont à choisir une esthétique dominante pour le parcours études : classique ou jazz.

2. Parcours études :

L'évaluation au cours d'un cycle se décline sous plusieurs formes :

a) L'évaluation continue

Elle permet de suivre la progression des élèves tout au long de leur apprentissage et doit être pensée comme un moteur des apprentissages, un stimulant de la motivation. Cette évaluation est prise en compte lors de l'examen de fin de cycle.

Fiches semestrielles et livret de suivi de l'élève : une appréciation individuelle est donnée par chaque professeur du cursus, elle s'appuie sur quatre critères : la progression technique, la créativité, l'assiduité et l'investissement de l'élève. Elle peut s'appuyer sur les paramètres et critères d'évaluation suivant :

- Assiduité et ponctualité
- Implication
- Prise d'initiatives
- Méthodes de travail
- Curiosité dans l'activité
- Sens du collectif
- Capacité d'autonomie

Rencontres pédagogiques : des rencontres parents – élèves – enseignants sont organisées ponctuellement pour favoriser l'échange entre l'élève, ses parents et l'équipe enseignante. Différents sujets peuvent être abordés, notamment la progression de l'élève. L'accompagnement de l'élève dans son parcours au sein du conservatoire en est l'objectif principal.

Pratique scénique : les différents projets (spectacles, rencontres avec des artistes en résidences, master class...) de l'année permettent d'évaluer l'évolution de l'élève sur le plan artistique, autonomie, curiosité, prises d'initiatives dans leur projet personnel et dans leurs progressions.

b) L'évaluation mi cycle

Elle permet à l'élève de se situer au regard de ses acquisitions et de son évolution souhaitée au sein du cycle, permettre à l'équipe enseignante et aux parents de faire un bilan sur la progression de l'élève, expérimenter le regard d'un jury.

Les contenus :

- *Milieu de cycle 1* : sous forme d'un cours, l'élève est évalué dans sa dominante et en FMD par l'équipe enseignante au regard de ses acquisitions en milieu de cycle.
- *Milieu de cycle 2* : dans la mesure du possible ; sous forme d'échanges pédagogiques avec des intervenants extérieurs à l'établissement (pour les dominantes), sous forme d'un extrait de cours pour la discipline associée (contemporain). Un examen en FMD et une évaluation du travail de pointes sont organisés en milieu de cycle 2.

c) L'examen terminal de fin de cycle 1 à 3 :

L'équipe pédagogique est responsable et seule décisionnaire du meilleur moment pour présenter l'élève à l'examen de fin de cycle, en fonction de sa progression. La réussite à l'examen de fin de cycle valide les compétences acquises durant celui-ci. En fonction du résultat, l'élève peut être amené à prolonger le cycle, à accéder au suivant, ou à être réorienté vers d'autres parcours ou ateliers.

▪ Période de validation et certifications visées :

- En cycle 1, lors de la première ou deuxième année de phase 3. Il donne lieu à la délivrance d'une Attestation d'Études Chorégraphiques (AEC) ;
- En cycle 2, lors de la première ou deuxième année de phase 3. Il donne lieu à la délivrance d'un Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC) ;
- En cycle 3, en première, deuxième ou troisième année de phase 3. Il donne lieu à la délivrance d'un Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC).

▪ Barème de notation

Le barème de notation des examens terminaux, pour les cycles 1 à 3, est le suivant :

Appréciation	Note sur 20	Mention
Excellence des qualités et des acquis	$16 \leq n \leq 20$	Très bien
Qualités et acquis satisfaisant à l'ensemble des exigences	$13 \leq n < 16$	Bien
Des qualités et des acquis au minimum des exigences	$10 \leq n < 13$	Honorable
Qualités et acquis en deçà des exigences	$7 \leq n < 10$	Non validé
Objectifs non atteints, qualités et acquis insuffisants	$n < 7$	Non validé

▪ Contenu des examens terminaux

- Cycle 1 :

- Dans la dominante, présentation d'un travail collectif + une variation choisie par l'équipe pédagogique parmi celles proposées par le Ministère regroupant les éléments techniques devant être acquis. Possibilité de faire passer deux élèves simultanément afin de diminuer l'inquiétude inhérente à cette situation et d'adjoindre un temps d'évaluation en situation collective.

- Cycle 2 :

- Dans la dominante, présentation d'un travail collectif + une variation choisie par l'équipe pédagogique parmi celles proposées par le Ministère regroupant les éléments techniques devant être acquis + une composition personnelle dans la dominante.
- Dans la discipline complémentaire, en fin de cycle 2, présentation d'un travail collectif ou d'un extrait d'un travail chorégraphique ou une variation composée par l'enseignant.
- En FMD, en milieu de cycle 2, présentation d'un extrait de cours collectif et un passage individuel composé par l'élève.

- Cycle 3.

- L'évaluation terminale du 3^{ème} cycle comporte une restitution publique avec la présentation d'un travail collectif, une variation imposée par le ministère de la Culture ainsi qu'une composition individuelle dans l'esthétique dominante.

La délivrance du certificat est conditionnée au fait d'avoir participé pleinement à 6 modules en mode projet au cours du cycle. Le certificat de fin d'études chorégraphiques est validé sur la base des résultats de l'évaluation continue⁴ et de l'évaluation terminal, l'évaluation continue étant assortie d'un coefficient de 6 et l'évaluation terminale d'un coefficient de 4.

Le CEC est délivré aux élèves ayant obtenu au moins la moyenne (10/20). Celui-ci est assorti d'une mention : Honorable, Bien ou Très-bien (cf. barème ci-avant).

⁴ L'évaluation continue du 3^{ème} cycle repose sur la moyenne de l'évaluation annuelle des cours hebdomadaires de trois années passées dans le cycle.

3) Cycle Menant au Diplôme National d'Études de Danse (CMDNED)

▪ Examen d'entrée régional

Le CMDN est organisé par le Réseau Occitanie Méditerranée (ROM) des conservatoires. Une lettre de cadrage, mise à jour chaque année, précisant les modalités et calendriers est disponible sur le site de l'établissement : <https://www.fabriquedesarts.fr/>

▪ Barème de l'évaluation continue du CM-DNED

Le cycle menant au diplôme national fait l'objet d'une évaluation continue qui conduit chaque année à au moins deux appréciations : l'une portant sur la pratique dansée et l'autre portant sur les humanités chorégraphiques. Le musicien accompagnateur est pleinement associé à l'évaluation continue. Les résultats de l'évaluation continue annuelle sont pris en compte pour décider le passage ou non dans l'année suivante du cycle.

Pour la dernière année, les évaluations sont converties en note et portent sur cinq matières affectées de coefficients pouvant différer selon l'option choisie conformément au tableau qui suit.

Contrôle continu annuel	Option Interprétation Chorégraphique	Option Humanités chorégraphiques
Progression dans la discipline principale (technique, interprétation et musicalité)	Coefficient 6	Coefficient 2
Progression dans la discipline complémentaire (technique, interprétation et musicalité)	Coefficient 4	Coefficient 2
Pratiques créatives	Coefficient 4	Coefficient 6
Culture chorégraphique	Coefficient 2	Coefficient 6
Méthodologies corporelles	Coefficient 4	Coefficient 4

Les appréciations attribuées chaque année sont enregistrées dans le livret de suivi de l'élève. À la fin de l'avant dernière année du cycle, au regard de ses appréciations en contrôle continu, l'élève, en lien avec l'équipe pédagogique, confirme l'option dans laquelle il va se présenter au diplôme national.

▪ Barème des épreuves terminales du CMDN

Les épreuves terminales du diplôme national sont au nombre de trois par option. Chacune d'elle est notée sur 5, avec des coefficients différents selon l'option et les épreuves conformément au tableau ci-dessous.

Épreuves terminales <i>Chaque épreuve est notée sur 5</i>	Option Interprétation Chorégraphique	Option Humanités chorégraphiques
Variation imposée individuelle dans la discipline principale Durée : 2 à 3 minutes <i>Obligatoirement sur pointes pour les candidats présentant l'option Interprétation chorégraphique en classique.</i>	Note /5 Coefficient 10	Note /5 Coefficient 4
Composition et interprétation d'une variation individuelle Durée : 3 à 5 minutes	Note /5 Coefficient 6	
Composition d'une séquence chorégraphique pour 2 danseurs Durée : 5 à 10 minutes		Note /5 Coefficient 6
Présentation orale du journal d'exploration chorégraphique <i>Mise en avant des événements majeurs du parcours Présentation de 10 minutes suivie d'un échange de 10 minutes avec le jury.</i>	Note /5 Coefficient 4	
Dossier personnel sur une thématique au choix et soutenance Durée : 5 minutes, suivies d'un échange de 10 minutes avec le jury.		Note /5 Coefficient 10
Total des coefficients = 20 soit une note pondérée globale de 100 points maximum	Note /100	Note / 100

Sont déclarés reçus et se voient décerner le DNED les candidats ayant totalisé au moins 10/20 résultant de la somme de la note du contrôle continu et de la note des épreuves terminales (répartition de 50%). Les élèves peuvent se présenter jusqu'à trois fois aux épreuves terminales du DNED. Dans cette limite, rien de s'oppose à ce qu'un élève change d'option d'une année sur l'autre ni que le DNED soit décerné à un même élève dans les deux options.

▪ **Détail des validations des différents enseignements du CM-DNED**

- UV technique, organisée en réseau
 - Participation à un cours de 45 minutes
 - Une variation nationale (DGCA) imposée de l'année en cours Une composition libre dans l'esthétique dominante (composition personnelle ou répertoire) d'une durée de 2' à 2'30.
- UV associés, dans l'établissement d'origine
 - Culture chorégraphique (CRD Carcassonne agglo, contrôle continu)
 - Culture musicale (CRD Carcassonne agglo, examen + contrôle continu)
 - Anatomie –AFCMD (CRD Carcassonne agglo, contrôle continu).

- UV d'enseignements complémentaires, au choix, dans l'établissement d'origine
 - Physiologie, anatomie – AFCMD
 - Principes fondamentaux de l'écriture du mouvement
 - Improvisation
 - Composition
 - Discipline associée danse contemporaine (CRD Carcassonne Agglo)

Nota bene : Dans l'attente de publication du décret instituant le Diplôme National, l'établissement continue de délivrer le Diplôme d'Etudes Chorégraphiques. La décision de délivrance du DEC est prise par le directeur de chaque établissement après validation de toutes les UV. Ce diplôme précise la discipline principale, ainsi que les autres disciplines et contenus d'enseignement.

4) Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Le cycle préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme. Toutefois, une attestation de formation, délivrée par l'établissement au nom du R.O.M. permet de faire état des différents enseignements suivis, valorisable lors des entretiens d'entrée dans l'enseignement supérieur.

5) *Parcours programme, ouverture et ateliers*

Les parcours programmes font l'objet d'une évaluation continue semestrielle, sous forme d'appréciation littéraire ainsi que d'un bilan annuel, lors d'un entretien avec l'équipe enseignante, permettant de valider, de prolonger ou de clore le parcours. Le Parcours ouverture ainsi que les différents ateliers thématiques sont évalués par contrôle continu semestriel, sous forme d'une appréciation littéraire.

IV) Enseignements complémentaires et ateliers

1) Enseignements complémentaires

L'apport des disciplines complémentaires est indispensable à la formation des élèves danseurs. Différents modules, ateliers, rencontres mensuelles et projets sont organisés pour favoriser la transversalité et enrichir les élèves de savoirs nouveaux. Des intervenants ponctuels extérieurs détenant des compétences spécifiques sont amenés à être invités au sein de l'établissement. Les élèves sont également invités à participer régulièrement à des projets pédagogiques et artistiques, leur offrant ainsi leurs premières opportunités de se confronter au public et à la scène. Ces projets prennent diverses formes (spectacles, performances hors les murs, cartes blanches, programmation de l'Envolée, rencontres chorégraphiques) et font partie intégrante de la formation des élèves et participent à la validation de leur parcours.

- **La pratique scénique**

Elle permet, à travers différents contextes, de favoriser la rencontre avec le spectateur. Elle développe l'autonomie et l'adaptation à la scène du danseur. Elle participe au développement du sens artistique, de l'expressivité du geste. La rencontre avec un public est une étape importante pour les élèves dans le développement de l'acquisition d'outils pour la gestion des émotions, la qualité de la présence, la mise en état de danse nécessaire. Pour le bon déroulement des spectacles, considérant la dimension de pratique collective, la présence des élèves lors des différentes répétitions est obligatoire.

- **L'école du spectateur**

Elle complète l'offre de formation en développant une pratique culturelle de spectateur et accompagnant les élèves dans la découverte d'œuvres de référence chorégraphique ainsi que la création artistique contemporaine. Les élèves découvrent des lieux de diffusion, des équipes professionnelles du spectacle vivant. Les enseignants sont garants de la préparation et de l'encadrement de ces rencontres dont les objectifs sont le développement de la culture artistique, la capacité d'analyse, le sens critique et l'autonomie des élèves.

- **Stages et *Master class***

La participation aux stages et/ou aux *Master classes* est encouragée et participe à la formation. Ceux-ci sont organisés dans un climat favorisant le plaisir et la curiosité.

- ***L'Ensemble Chorégraphique***

*L'Ensemble Chorégraphique*⁵ est une pratique d'ensemble dont l'objectif est la découverte des processus de création, des œuvres contemporaines et du répertoire ; le développement des outils de composition personnelle, confrontation aux spectateurs dans une pratique scénique soutenue ainsi que la rencontre vivante avec le milieu professionnel artistique.

⁵L'Ensemble Chorégraphique est accessible sur audition à des élèves non-inscrits au conservatoire en spécialité danse classique ou jazz à condition de suivre une pratique soutenue à l'extérieur et de prendre au moins un cours au sein du cursus danse et pouvant attester d'un niveau équivalent à une fin de cycle 2.

2) Ateliers

La pratique de l'atelier vise à développer la créativité et le sens artistique à travers l'improvisation, la composition, la notation, la découverte des œuvres du patrimoine. Elle permet de développer l'imaginaire et la créativité ; de donner le goût et l'audace d'inventer et participe au développement de la personnalité. L'autonomie et la pratique collective sont favorisées. Les capacités d'écoute et le relationnel sont développées.

La pratique de l'atelier favorise la connaissance de la musique et des autres arts en relation avec la danse et développe exigence artistique et rigueur. Par la capacité de lecture et analyse d'œuvres diverses, le sens critique est affiné. L'apprentissage de la danse devient vivant, favorisé par la rencontre du monde professionnel. Les projets pédagogiques et artistiques en transversalité sont développés.

▪ **Atelier Pilates**

Modalités : 1 cours hebdomadaire, durée 1h

Afin de diversifier nos pratiques et publics, le Conservatoire propose 1h de pratique de Pilates à destination d'un large public. Pratique douce alliant respiration, étirements et postures diverses, le Pilates permet dans l'écoute et la sensibilité de son corps, d'affiner sa conscience corporelle et de gagner en tonicité, souplesse et perception sensorielle.

La méthode Pilates permet de rééquilibrer les muscles du corps, en se concentrant sur les muscles centraux qui interviennent dans l'équilibre postural, et le maintien de la colonne vertébrale. Par des exercices, on essaie de renforcer les muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus, en tenant compte du rythme de la respiration lors de l'exécution des mouvements, du bon alignement de la colonne ainsi que du maintien d'une bonne posture générale.

▪ **Atelier Breakdance**

Modalités : 1 cours hebdomadaire adolescents, durée 1h30

Le Breaking, appelé également Breakdance ou b-boying, est la forme de danse hip-hop la plus physique, qui se danse essentiellement au sol. Popularisée par des mouvements de rotation spectaculaires, telle que la coupole, tourner sur la tête ou sur le dos, elle reste néanmoins accessible à tous. Elle est composée de pas debout (toprocks), pas au sol (footworks), de poses en équilibre (freezes) et de mouvements de rotations acrobatiques (powermoves). Via une pédagogie adaptée à tous les niveaux, l'objectif est que chacun puisse développer son style, s'exprimer et affirmer son identité propre. Le Breaking permet de développer souplesse, tonicité musculaire, musicalité et confiance en soi. Les restitutions se font sous forme de spectacle, battles ou freestyles.